

ALIMENTS POUR ANIMAUX	RI.PFF.CN.05.01	Chine
	Mars 2022	

## I. Domaine d'application

Description du produit	Code NC	Pays
Additifs et/ou prémélanges	/	République populaire de Chine

## II. Contexte

En Octobre 2019, l'AFSCA a été informée par la GACC qu'une nouvelle procédure est d'application pour les établissements qui souhaitent s'enregistrer auprès de la GACC pour l'exportation des additifs et/ou prémélanges vers la Chine.

Ces établissements doivent introduire un questionnaire auprès de l'AFSCA qui sera transmis officiellement à la GACC par l'AFSCA. ~~Les informations qui sont requises dans ce questionnaire (voir point III) sont plus élargies que celles demandées auparavant dans le RI-CN-03-01 de février 2018.~~

Pour les établissements qui souhaitent exporter des additifs et/ou des prémélanges et qui souhaitent faire enregistrer leur(s) établissement ~~et/ou produits~~ auprès de la GACC ou faire renouveler leur enregistrement, il est recommandé d'introduire un dossier contenant le questionnaire complété.

~~Pour les établissements producteurs déjà enregistrés auprès de la GACC et figurant sur la liste GACC<sup>1</sup>, la GACC demande que les renouvellements des licences MARA des produits qui figurent déjà sur cette liste et des licences MARA des produits qui ne figurent pas encore sur cette liste mais qui sont produits par les producteurs enregistrés, soient conjointement transférés par l'AFSCA à la GACC.~~

~~Les opérateurs peuvent envoyer ces licences MARA à l'adresse générique suivante registration\_cn@favv-afsc.a.be avec pour objet du mail : « FEED : transfer of MARA licences to GACC ». L'attaché de l'AFSCA à Pékin transférera mensuellement les autorisations MARA reçues à la GACC.~~

## III. Des informations à transférer à l'AFSCA par l'établissement producteur dans le questionnaire de la GACC

### 饲料添加剂推荐注册企业需提供材料清单

The list of documents for feed additive establishments registration application

#### 1. 推荐注册企业基本信息表, 填写内容见附表。

Please provide the basic information of the establishments recommended for registration according to the attached form.

Il convient ici de renvoyer au tableau contenant les informations d'enregistrement (voir le fichier Excel sur le site web de l'AFSCA).

<sup>1</sup> La liste peut être consultée via le lien suivant <http://dzs.customs.gov.cn/>, en cliquant dans la rubrique « Information d'entreprise », rubrique « Produits pour animaux » et sur le lien « Liste des pays (régions) des produits et des entreprises enregistrés autorisés à importer des additifs et des prémélanges ».

ALIMENTS POUR ANIMAUX	RI.PFF.CN.05.01	Chine
	Mars 2022	

Ce tableau est très important pour l'évaluation du dossier par la GACC. Le tableau doit être au format Excel et doit contenir toutes les informations en chinois et en anglais. Seuls les produits pour lesquels une licence MARA valide a été ajoutée en annexe du dossier peuvent être inclus dans le tableau.

Il y a lieu de compléter dans le tableau les informations demandées : « Registration N°, Establishment name, Product name, **Common name**, Usage of product, Species/Raw material, Animal source, Establishment address, Tel N°, Email address, Registered licence N° ».

Dans la case « Registration number » il convient de remplir le numéro d'agrément, d'enregistrement et/ou d'autorisation de l'AFSCA de l'établissement producteur. Ce numéro doit être le même que celui mentionné sur les étiquettes des produits à exporter.

Dans la case « Establishment name », le nom de l'établissement **producteur**, tel que repris dans BOOD **et repris dans la licence MARA**, doit être mentionné.<sup>2</sup>

Dans la case « Product name » il convient de mentionner une description générique des produits, par exemple « feed additive for broilers ».

**Dans la case « Common name » il convient de mentionner la description reprise dans la licence MARA.**

Dans la case « Usage of the product » il convient de mentionner la destination (espèce animale) des produits, par exemple « broilers ».

Dans la case « species/raw materials » il convient de mentionner les matières premières avec indication de l'espèce animale dont les matières premières sont issues (si d'application).

Dans la case « Animal source » il convient de mentionner les espèces animales dont les matières premières sont issues (si d'application).

Dans la case « registered licence N° » il convient de mentionner le(s) numéro(s) de licence de l'enregistrement auprès de MARA. ~~(si des produits ont été enregistrés auprès de MARA).~~

## 2. 企业简介及注册产品基本情况。

Brief introduction of the establishments and basic information of registered products.

Dans cette section il y a lieu de mentionner une brève description de l'entreprise (par exemple : date de création, volume de production, nombre d'employés...). Il est aussi possible d'indiquer si l'aliment contient des ingrédients d'origine animale. En plus, des informations sur l'origine/la provenance des matières premières (par exemple, UE/non-UE) peuvent être mentionnées sous ce point. Les informations de base des produits peuvent inclure, par exemple, la composition, l'animal à qui le produit est destiné et le procédé d'administration.

## 3. 生产工艺流程图 ( 标明必要的温度、压力、时间等工艺参数--涉及商业秘密的除外 )。

Producing process flow sheet (parameters of process need to be presented, Such as temperature, pressure, time, etc. except for commercial confidential information).

Il convient ici de renvoyer à un schéma du processus de production (ou, le cas échéant, à plusieurs schémas) à joindre en annexe. Il y a lieu d'ajouter une brève explication à ce sujet. Les paramètres importants (par exemple le temps et la température d'un traitement thermique) doivent être ajoutés. Chaque abréviation utilisée doit être explicitée.

<sup>2</sup> Dans le cas où le nom de l'établissement de production dans BOOD et celui figurant sur la licence MARA ne sont pas identiques, l'opérateur doit entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir le même nom, soit par demander une modification du nom de l'établissement producteur dans BOOD auprès de l'AFSCA, soit par demander une modification du nom de l'établissement producteur sur la licence MARA auprès de MARA.

ALIMENTS POUR ANIMAUX	RI.PFF.CN.05.01	Chine
	Mars 2022	

4. 厂区平面图及相关照片 (包括厂区全貌、厂区大门、主要设备、原料库、生产车间、包装场所、成品库、实验室、样品保存场所、档案保存场所等)。

Plant plan and related photographs of the establishments (including full-length view, major gateway, critical equipments, raw materials storages, production workshops, packing sites, storages of finished products, laboratories, specimen storages, documents storages, etc.).

Il convient ici de renvoyer à un plan de l'établissement producteur à joindre en annexe. Les locaux doivent être indiqués sur ce plan.

Des flèches représentant le flux du processus de production, des matières premières jusqu'au produit fini, doivent être mentionnées sur ce plan. L'indication des locaux et des flux doit être mentionnée en anglais (ou une légende en anglais qui renvoie de manière univoque aux mentions reprises sur le plan doit être prévue).

Il convient de renvoyer à une annexe contenant les photos demandées concernant l'établissement producteur et ses équipements. Le nom du local ou de l'équipement doit être mentionné en anglais pour chaque photo. « specimen storage » doit être interprété comme l'espace où les échantillons des aliments pour animaux sont conservés.

5. 注册产品使用的原料、辅料、加工佐剂清单。使用菌种的，需提供菌种安全性评价报告。动物源性原辅料需注明来源动物名称。

The inventory of the raw materials, auxiliary materials and adjuvant of registered products. Safety assessment report should be provided if strains was used. The name of animal should be indicated if any ingredients of animal origin was used.

Il convient d'y mentionner les ingrédients des produits à exporter (ou de faire référence à une annexe contenant une description des ingrédients). Si les produits contiennent des ingrédients d'origine animale, l'espèce animale doit également y être mentionnée.

En ce qui concerne les produit auxiliaires (« auxiliary materials »), cette section peut comporter des informations par rapport aux matériaux d'emballage et/ou d'autres produits auxiliaires utilisés. Si les produits ont été fabriqués en utilisant des micro-organismes, il convient d'ajouter un rapport de sécurité des micro-organismes utilisés en pièce jointe.

6. 注册产品在生产国 (地区) 允许生产、销售、使用的证明材料。

Documents to certify the registered products are allowed to be produced, sold and used in the producing country.

Dans cette section, il convient de faire référence aux annexes suivantes, à demander par l'opérateur auprès de son ULC :

- un certificat original destiné à l'autorité compétente chinoise attestant que les produits qu'il souhaite exporter vers la Chine sont en vente libre en Belgique (Certificat pour enregistrement d'un(de) produit(s) : EX.PFF.AA.04.02). Exception pour les produits qui ne sont pas en vente libre en Belgique : ces produits peuvent être repris dans le dossier à condition que l'opérateur produise une preuve que ceux-ci sont enregistrés par l'autorité chinoise (Le certificat pour l'enregistrement d'un produit par l'AFSCA doit également être joint au dossier pour ces produits) ;
- un certificat original destiné à l'autorité compétente chinoise attestant que l'établissement est enregistré auprès de l'AFSCA (Certificat d'enregistrement d'un établissement : EX.PFF.AA.03.01);
- une copie de la lettre d'agrément/d'autorisation établie par l'ULC où sont mentionnées les activités de l'établissement producteur. Une traduction de cette lettre en anglais peut être

ALIMENTS POUR ANIMAUX	RI.PFF.CN.05.01	Chine
	Mars 2022	

demandée auprès de son ULC.

7. 企业主要质量管理文件，包括但不限于：HACCP管理体系、标准卫生操作规范（SSOP）、有害生物控制程序（如防鸟、虫、鼠等控制措施）、产品溯源管理程序、产品检验程序、风险预防控制措施等。  
The main quality management documents, including but not limited to: HACCP management system, SSOP, pest control operation procedure (such as the control measures for birds, rats and insects), traceability management procedure, quality control procedure (including test procedure for GMO), risk-based preventive controls.

Dans cette section, il y a lieu de renvoyer aux documents de qualité de l'établissement producteur, à joindre en annexe. Ces documents doivent couvrir au minimum les sujets suivants : système HACCP, réception des matières premières, évaluation des fournisseurs, bonnes pratiques d'hygiène, programme de lutte contre les nuisibles, traçabilité, contrôle de la qualité, procédure de test pour les OGM et mesures préventives basées sur les risques.

Si le système de qualité a été certifié par des tiers indépendants, cette information peut aussi être mentionnée et un ou plusieurs certificats peuvent être ajoutés en annexe.

Ceux-ci peuvent être les documents suivants :

- une copie de la lettre établie par l'ULC où il est déclaré que le système d'autocontrôle de l'établissement producteur est validé ou une copie d'un certificat concernant la validation d'un système d'autocontrôle de l'établissement producteur par un OCI ;
- une copie d'un certificat GMP ou une copie d'un [certificat FCA](#) ;
- des copies d'autres certificats obtenus après un audit du système HACCP de l'établissement producteur par des tiers indépendants.

Au cas où ces documents ne sont pas rédigés en anglais, une traduction de ces documents en anglais doit être fournie par l'opérateur.

8. 标签样张。

Label specimen page

Il convient ici de faire référence aux étiquettes à joindre en annexe. Les étiquettes en annexes doivent être représentatives des produits à exporter. Elles seront de préférence rédigées en chinois mais peuvent aussi l'être en anglais.

9. 近3年企业注册出口情况，包括出口国家、产品名称及数量，是否出现退货或其他不合格情况等。

The information of the registration and exportation of the establishments in the past three years, including the information of importing country, product name, quantity and cases of returns and unqualified products

Dans cette section, il convient de mentionner des informations sur les exportations de produits vers des pays tiers au cours des trois dernières années. Le pays de destination, le nom du produit et la quantité doivent être indiqués. Si des produits ont été refusés pour des raisons de qualité ou pour d'autres raisons, cela doit être décrit brièvement.

10. 推荐注册企业生产产品获得中国农业农村部进口产品登记情况，请提供有效证书复印件

The information of the products produced by the registered establishments getting registered license from MARA of China. Please provide the copy of license .

**Cette section doit répertorier les licences MARA valides pour les produits et joindre une copie de la licence pour chacun des produits répertoriés dans le tableau d'enregistrement.**

ALIMENTS POUR ANIMAUX	RI.PFF.CN.05.01	Chine
	Mars 2022	

#### **IV. Agrément pour l'exportation**

Un fabricant belge d'additifs et/ou prémélanges qui souhaite figurer sur la liste de GACC peut introduire une demande en ce sens auprès de son unité locale de contrôle. La demande doit être faite selon la procédure d'agrément pour l'exportation et avec le formulaire de demande concerné (EX.PFF.agrémentexportation.03).

Les lignes directrices suivantes sont d'application pour remplir le formulaire de demande :

- au point 1.5. il y a lieu d'indiquer « productive animals » pour « type d'animal » ;
- au point 1.10. il y a lieu d'indiquer « oui ». Les annexes demandées dans ce RI doivent être jointes au dossier en double exemplaire (une version imprimée et une version électronique).

Le dossier que le producteur d'aliments pour animaux introduit à l'ULC (**une version imprimée et une version électronique**) doit, contenir un document avec les réponses en anglais sur toutes les questions du questionnaire, les annexes ainsi que le fichier Excel complété. Lors de l'utilisation d'abréviations, une mention de la signification des abréviations utilisées doit être présente dans le dossier.

L'unité locale de contrôle évalue le dossier soumis par l'opérateur et le transmet à l'administration centrale s'il est évalué comme favorable.

Les autorités chinoises se réservent le droit d'inspecter les établissements avant qu'ils soient repris sur la liste fermée. Les éventuels coûts liés à une telle visite d'inspection sont à charge de l'opérateur qui souhaite figurer sur la liste fermée.

~~Tous les dossiers (une version imprimée et une version électronique) doivent être déposés auprès de l'ULC au plus tard le lundi 19 avril 2021.~~ Les fichiers des opérateurs soumis, évalués comme favorable, seront envoyés conjointement à la GACC avec une lettre officielle.